

Compte-rendu du conseil d'école maternelle du 15 novembre 2011.

Présents: Mme Boussiquet, directrice, Mmes Beaujard, Gouttebroze, Pastor, Tempier et M. Grousset, enseignants,
Mme Bachelart (maître E, RASED)
Mmes Grangier, Nathan-Hudson et M. Hurtrez, Jourde, Sahy et Wisniewski, représentants AEP des parents d'élèves
Mme Bessières, conseillère municipale.
Invitée : Mme Pascale Patelli, ATSEM

Absents et excusés :

- Monsieur Carpentier, Inspecteur de l'Education Nationale,
- Monsieur Lussert, Maire de Prades-le-Lez,
- Mme Delrieu, psychologue scolaire.

Début du conseil 18h05

L'aide personnalisée et le RASED.

Mme Bachelard précise dans quel cadre le RASED peut être proposé en maternelle à Prades le Lez (à savoir, il n'y a que deux enseignants qui s'occupent du RASED sur 11 groupes scolaires !).

Pour les enfants qui auraient besoin d'un soutien, elle peut intervenir uniquement pour les élèves de Grande Section pendant le temps scolaire. Mme Bachelart qui intervient dans de nombreux groupes scolaires peut consacrer 2 créneaux de 45 minutes aux enfants de l'école maternelle.

La psychologue scolaire, Mme Delrieu, peut intervenir auprès d'enfants de la Petite Section à la Grande section.

Actuellement, l'équipe enseignante a identifié une trentaine d'enfants qui ont besoin d'un soutien particulier (aide personnalisée, orientation vers le RASED ou en orthophonie).

Entre la rentrée 2011 et les vacances de la Toussaint, tous les élèves de Grande Section -si les parents avaient donné leur accord- sont restés pour une évaluation (6 domaines de compétences testés : numération, perception de l'espace, perception du temps, graphisme, discrimination visuelle et langage) sur les créneaux de l'aide personnalisée. Depuis les vacances de la Toussaint, l'aide personnalisée est proposée en enfants qui éprouvent des difficultés particulières. Pour la période de Toussaint à Noël : 13 enfants de GS et 14 de MS sont pris en charge en aide Personnalisée avec l'accord de leurs parents. Cette aide évoluera en même temps que la progression des élèves et un bilan sera fait à chaque fin de période.

Les effectifs (rentrée, prévisions)

L'école maternelle compte actuellement 157 élèves (53 en PS, 61 en MS et 43 en GS), ce qui fait une moyenne de 26,2 élèves par classe.

Les prévisions pour l'année prochaine sont au minimum de +9 élèves (hors nouveaux arrivants liés aux constructions nouvelles); pour le moment, la mairie ne peut rien préciser quant à l'évolution des effectifs avant 2 ou 3 mois.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur existant a été modifié notamment pour rappeler clairement que les horaires d'ouverture de l'école devaient être respectés par les parents. Il n'est donc pas possible d'amener les enfants ou de les récupérer en dehors de ces horaires.

Un système de cahier de liaison entre l'ALAE et les classes a été mis en place pour faciliter la communication et la circulation des informations entre parents, enseignants et animateurs de l'ALAE. Il s'agit évidemment d'utiliser ce cahier pour faire passer des informations importantes.

Coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative scolaire de l'école maternelle faisaient apparaître un solde positif (2800 euros) à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Les dépenses réalisées en début d'année sont équilibrées avec les cotisations des parents (1300 euros).

Travaux et entretien

Dans la classe de Petite Section de Mme Boussiquet, les travaux d'étanchéité ont été réalisés et la peinture refaite ; la mairie en est remerciée.

La réparation du tapis de réception autour du toboggan n'est toujours pas réalisée (la demande avait été faite pendant l'année scolaire 2010-2011). Les devis ont été demandés et il est assuré par la mairie que les travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2011.

La pose d'un panneau occultant sur le portail de la cour a été faite.

Dans le couloir conduisant aux classes de M. Grousset, Mmes Baujard et Tempier, les protections des angles de murs n'existent plus, en revanche, des pièces métalliques ainsi que des vis sont saillantes, il faut envisager rapidement de réparer cela.

L'AEP propose de remettre en place des visites tripartite (mairie, école, AEP) afin d'identifier rapidement les problèmes d'entretien et de suivre la réalisation des travaux ; cette demande doit être transmise par Mme Bessière à la mairie.

Problème de disparition de matériel pendant les vacances scolaires d'été.

Au retour des vacances d'été, l'équipe enseignante a eu la désagréable surprise de constater la disparition de matériel (ordinateurs, plastifieuse A3,...) dans les parties communes de l'école et dans les classes. Comme aucune effraction n'a été constatée, aucune plainte n'a été déposée par la mairie et les assurances ne peuvent être sollicitées pour le remplacement du matériel. Le matériel disparu a donc dû être racheté par la coopérative scolaire de l'école.

Les enseignants et les parents d'élèves pointent un sérieux problème dans l'accès aux locaux de l'école. Il n'est pas normal que beaucoup de personnes puissent avoir accès aux locaux sans qu'aucune trace ne soit gardée. Les enseignants réitèrent leur demande (la demande avait été faite au cours de l'année scolaire 2010-2011) d'avoir la possibilité de fermer les classes à clé.

La mairie ne semble pas avoir de solution à proposer.

Equipement

Les enseignants souhaitent avoir un four électrique qui pourrait être installé dans la tisanerie. Ce four pourrait servir à la fois pour la cuisson des gâteaux confectionnés en classe mais également pour certains travaux manuels (plastiques durcissants,...).

Depuis plusieurs années, les enseignants demandent à avoir un accès à internet dans toutes les classes (seuls les ordinateurs du bureau de direction et de la salle des maîtres -hall central- ont accès au réseau). La mairie porte la priorité de l'accès à internet pour les ordinateurs utilisés en classe de CM2 -les élèves ont l'obligation de valider le B2I-, si bien que cette demande récurrente ne trouve pas d'écho. Mme Boussiquet essayera d'avoir un rendez-vous avec la personne à la mairie qui s'occupe des réseaux.

Conditions d'accueil des enfants

De nombreux enfants restent à l'école entre 12h et 14h. Actuellement, il manque des places de dortoir pour les élèves de petite section (20 places pour 22 à 23 élèves qui doivent faire la sieste). Cette situation n'est pas satisfaisante ni pour les enfants, ni pour le fonctionnement de la classe à la fin de la sieste (certains enfants tentent de dormir dans la classe alors que d'autres se lèvent !). Les enseignants et les parents d'élèves expriment leur inquiétude quant à la gestion de ce problème de place dans l'école maternelle alors que le nombre des élèves va nécessairement augmenter dans les

prochaines années ; pour le moment aucune solution claire n'est proposée.

Les enseignants notent également un problème avec l'accès de la classe de Mme Gouttebroze, qui se fait par la cour de l'école primaire : cela pose des problèmes de sécurité pour les enfants.

Projets et animations au sein de l'école

Le projet de l'école se décline en plusieurs points :

Axe 1: S'appropriier le langage et découvrir l'écrit : **travail sur les contes**. Cette année, le thème des contes est mis en relation avec le projet musique (intervention de Corinne Rouveyran), qui se fera dans les 6 classes. En fin d'année, les élèves de chaque classe présenteront leur conte à 2 autres classes.

Axe2: découverte du monde : approche des quantités et des nombres

Axe 3: vivre ensemble : respect de soi, des autres et de l'environnement

Ce projet a été élaboré en 2010 et servira de cadre jusqu'en 2014.

Comme les précédentes années, les GS bénéficieront d'une initiation au tennis (par le tennis club de Prades). Le financement de cette activité est demandé sur le budget mairie.

Un cycle piscine est prévu pour les classes de GS ; l'accès à la piscine A. Jany de Jacou et le transport en bus étant pris en charge par l'agglomération. 11 séances sont prévues pour chacune des 2 classes. Les enseignantes Mmes Pastor et Tempier sont remerciées de faire profiter leurs élèves de cette initiation. Les parents sont appelés à s'organiser pour passer un agrément (courant mars 2012) pour pouvoir accompagner les enfants dans l'eau mais également être présents pour accompagner et aider les enfants dans les vestiaires. 10 à 11 séances les mardis matin (MS/GS) et jeudis après-midi (GS)

Sur le thème de l'environnement, les GS et les PS feront plusieurs visites au domaine de Restinclières (travail avec le Centre de Ressources Sciences et Technologie du Domaine de Restinclières). Les MS iront en fin d'année à l'écolothèque à Saint Jean de Védas.

Les classes de GS suivent également un projet artistique avec 3 visites prévues au musée Fabre

Le 16 décembre est prévu pour tous les enfants de l'école la projection du film d'animation "Les Contes de la nuit" de Michel Ocelot (offert par la mairie) ; l'après midi sera organisé un goûter de Noël, les familles seront sollicitées pour les confections culinaires.

Le 09 décembre à 15h00 est proposé le spectacle : "Le Père Noël, l'Ogre et le Dragon" de la compagnie "Petit théâtre Populaire Portable". Ce spectacle est offert à tous les enfants par l'AEP.

Le photographe est passé à l'école pour les photos de groupe et individuelles le vendredi 4 novembre. Les photos seront bientôt exposées afin que les commandes et retirages soient terminés avant les vacances de Noël.

Sécurité

Le premier exercice d'évacuation a été réalisé. L'évacuation des classes s'est bien passée, dans le calme et dans les temps.

Pendant l'année scolaire, 3 exercices sont prévus, dont un pendant le temps de la sieste.

Les représentants de l'AEP annoncent, comme ces 2 dernières années, l'organisation de la fête des enfants (fête de tous les enfants des écoles maternelle et primaire de Prades le Lez). Cette fête aura lieu le samedi 09 juin 2012. Parents et enseignants sont invités à partager leurs idées pour préparer cet événement. La première réunion se tiendra dans le hall principal de l'école primaire le samedi 26 novembre à 10h.

Fin du conseil d'école à 20h05.